

Crise sanitaire et inégalités de genre

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Nous remercions les rapporteurs et l'administration de la délégation pour ce travail de qualité qui montre comment une crise sanitaire peut mettre en lumière une autre crise plus profonde davantage liée aux inégalités de genre qui continuent malheureusement à façonner des pans entiers de notre société.

Certes la crise de la covid 19 a bouleversé le fonctionnement de l'ensemble de notre société et aucune catégorie sociale n'a été complètement épargnée, cependant elle a renforcé poids des inégalités sociales en cours. L'appartenance de genre n'est pas restée neutre face à cette crise, dont les effets sur la vie des femmes sont plus marqués. Bien sur ces effets ne sont pas automatiquement sanitaires, car globalement les femmes sont moins touchées par la mortalité liée au covid19 que les hommes. Il faut dire à ce niveau que le fait d'être moins affectées par des comorbidités a probablement joué en leur faveur. Pour autant on ne peut pas négliger les autres formes d'inégalités que cette crise met en lumière, avec des conséquences à long terme qui risquent d'être plus lourdes pour les femmes ou de remettre en cause des acquis difficilement arrachés après de longs combats.

Pour le groupe FO, cette crise ne doit pas servir de prétexte pour toucher au droit à l'avortement et aux conditions qui permettent son effectivité. Au contraire il faut le renforcer et agir dans le sens de ce qui est proposé dans la préconisation N°2. La situation que nous vivons a montré comment la crise et le confinement qui en a suivi peuvent être source de violence aussi bien dans le cadre familial qu'au travail et malheureusement les femmes ont été les premières à les subir. Incontestablement ces dérives doivent être combattues et sanctionnées et la France doit rapidement ratifier la convention 190 de l'OIT, pour permettre à chaque travailleur d'être protégé contre toute forme de violence ou harcèlement (Préco4). Ces situations ne sont pas spécifiques aux adultes, puisque les enfants sont également pris pour cibles. Ceci montre à quel point, au-delà des dimensions sanitaires, cette crise a exacerbé et induit des comportements violents et dramatiques sur les personnes, en particulier les plus vulnérable. Ces violences doivent en priorité être combattues. Parallèlement, les pouvoirs publics doivent mettre en place les moyens nécessaires pour une réelle prise en charge des victimes (lieux d'accueil). Nous nous inscrivons donc dans les préconisations 5 et 6.

La période que nous vivons démontre que l'égalité dans l'espace familial, dans la prise en charge des besoins liés à la parentalité dans les tâches domestiques était encore une vue de l'esprit. De fait, en redonnant une plus grande importance à l'espace familial en tant qu'espace de vie essentiel, voir exclusif aux moments les plus forts du confinement, la majorité de ces tâches semble avoir pesé majoritairement sur les femmes. Pour le groupe FO rien ne doit entraver la marche vers l'égalité, en temps de crise nous pensons même qu'elle doit être renforcée, et qu'aucun dispositif public ne doit se faire sans tenir compte des risques qu'il fait peser sur l'égalité entre les hommes et les femmes. A ce

titre, il est donc important de voir comment le télétravail, par exemple, peut impacter les femmes (Préco 7) mais cette attention ne doit pas se limiter aux seuls lieux du travail mais aussi intégrer l'espace d'habitation des travailleurs. Le télétravail ne doit pas se faire au dépend des carrières des femmes, ni de leur vie privée.

Enfin, cette crise a aussi montré comment la persistance des inégalités que subissent les femmes renforcent leur vulnérabilité sociale, que ce soit par rapport aux inégalités de salaires, de revalorisation des métiers dits « féminins », d'orientation scolaire, d'accès à des emplois stables et de qualité, d'accès au logement, à la prise en charge des besoins de la petite enfance, etc...

Ces facteurs se cumulant bien souvent, il devient urgent, y compris en termes de résilience économique et sociale, de mettre en œuvre les mesures permettant une réelle égalité entre femmes et hommes et plus largement entre l'ensemble des citoyens.

Le groupe FO a voté pour cet avis